

Étude sur l'avifaune de la retenue du Marillet (Vendée)

de janvier 1994 à décembre 1997

Sylvain VRIGNAUD



Résumé : Le lac de barrage du Marillet (Vendée) a fait l'objet d'un suivi régulier entre janvier 1994 et décembre 1997. Ce suivi montre, à l'aide de quelques exemples choisis parmi les oiseaux d'eau observés, que cette retenue présente une certaine valeur ornithologique, cependant très relative en raison de la configuration du site et de la gestion des niveaux d'eau, peu favorables à la présence de l'avifaune aquatique. Toutefois, la capacité d'accueil de ce barrage pourrait être améliorée.

NB : L'article présenté ici est extrait d'un texte plus complet, écrit en 1998 et non publié.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Voilà déjà plus de dix ans que le barrage du Marillet a été construit (1987). Mais, avant 1995, aucune prospection un tant soit peu régulière n'avait été effectuée sur le site de la retenue. Certes, cette zone n'est pas d'un intérêt majeur (comme on pourra en juger), mais elle fournit tout de même des observations intéressantes en ornithologie, comme dans d'autres domaines tels que la mammalogie... Tel est donc l'objet principal de cette étude : contribuer à faire connaître un secteur plus ou moins délaissé par les naturalistes de terrain.

Les observations n'ont été effectuées que sur la baisse principale (située juste en amont du barrage) et dans ses environs les plus proches.

PRÉSENTATION

Localisation

Située dans le bocage vendéen, la retenue du Marillet se trouve à quelques kilomètres au nord de Mareuil-sur-Lay.

La retenue s'étend sur trois communes : Saint-Florent-des-Bois, Château-Guibert et Thorigny. Le barrage principal est établi sur la rivière du Marillet qui est un affluent du Lay.

Caractéristiques de la retenue

S'étendant sur 135 km², son bassin versant, principalement bocager, engendre un ruissellement moyen annuel de 28 000 000 m³.

La retenue est en fait issue de deux barrages : celui sur le Marillet (le principal) et celui sur la Moinie (l'annexe), en amont.

Sa capacité normale est de 7,2 millions de mètres cubes, pour une emprise totale de 160 ha.

Le relief de la zone est assez encaissé mais la dénivellation des ruisseaux et rivières en fond de vallée est assez prononcée. Il en découle donc une retenue relativement peu large (environ 100 m excepté la baisse principale) et plutôt longue. Ainsi, l'extrémité située en amont de la retenue (présentant le milieu de "queue d'étang") et ayant un véritable intérêt se trouve à plus de 4 km au nord-ouest du barrage.

La fonction principale de la retenue du Marillet est la production d'eau potable.

Agriculture

Sur le bassin versant, l'agriculture est tournée vers l'élevage bovin, l'élevage hors-sol (ovins et porcins), et la culture de céréales et de tournesol. La culture de maïs, économiquement avantageuse, prend de plus en plus de place. Il résulte de ces pratiques agricoles un apport de matières organiques (jus d'écoulement des stabulations), une concentration élevée de phosphore dans les sédiments de la retenue, et une augmentation de la concentration en produits phytosanitaires (cf. § 2.1). On peut d'ailleurs se poser la question de l'impact de ces substances sur l'avifaune.

Activités humaines

Sur la retenue, les pêcheurs sont nombreux (depuis la rive et en bateau).

Leur présence au bord gêne peu l'avifaune (excepté les foulques macroules qui viennent brouter sur les berges). Par contre, les passages en bateau sur la baisse principale peuvent entraîner l'envol des anatidés et des grèbes huppés.

La chasse se pratique principalement sur les abords et concerne surtout le petit gibier (lapin, perdrix...) et non les oiseaux d'eau. Cela perturbe très peu l'avifaune aquatique stationnant sur la baisse principale.

En revanche, la voile qui se pratique durant toute la belle saison provoque d'importants dérangements. Pendant de nombreuses années, les embarcations étaient menées à l'eau par une route au nord de la Barilleraie (Château-Guibert). Cela ne dérangeait que les quelques grèbes huppés du fond de la baisse principale. Mais, depuis l'hiver 1996-1997, un embarcadère a été aménagé au sud de Bellenoue (Château-Guibert), donnant directement accès à la baisse principale. Cet aménagement risque de faire diminuer la quantité d'oiseaux d'eau dans un avenir proche. Les utilisateurs d'embarcations destinées à la voile, mais aussi à la pêche en seront les principaux responsables.

L'irrigation est assez limitée. En période estivale, le volume prélevé s'élève à environ 50 m³ par heure.

Gestion du niveau d'eau

Le niveau d'eau est géré de la façon suivante :

- maximum, à la sortie de l'hiver - début du printemps
- minimum, au début et pendant l'hiver
- vidange décennale (la dernière a eu lieu en 1997)

Chaque année, entre juillet et septembre, en moyenne cinq lâchers d'environ 700 000 m³ sont effectués, avec un débit de 15 m³/s pour soutenir les niveaux d'eau de la partie ouest du marais Poitevin.

Protection du site

Compte tenu de la vocation de production d'eau potable du plan d'eau, la baignade et la circulation des bateaux à moteur sont interdites.

Les rives du lac, ainsi que celles du Marillet en aval de la retenue sont des Espaces Naturels Sensibles (appartenant au Département).

LE MILIEU

Qualité chimique

La qualité chimique de l'eau est contrôlée par la Compagnie Générale des Eaux (CGE) qui gère l'usine de traitement. On sait ainsi que la quantité de produits phytosanitaires augmente régulièrement.

Ces données peuvent être intéressantes dans le cadre du phénomène de bio-accumulation. Les animaux situés au sommet de la pyramide alimentaire concentreront les toxines de façon importante. Cette concentration en toxines sera d'autant plus élevée que les maillons de cette chaîne alimentaire sont nombreux, ce qui est le cas du milieu aquatique. Les animaux les plus concernés sont : la Loure, le Grèbe huppé...

Qualité biologique

La qualité biologique des eaux du Marillet n'est pas excellente. Il y a notamment une concentration importante de cyanophycées (algues unicellulaires) en fin d'été. Ce phénomène, appelé dystrophie, est dû à la concentration élevée en nitrates et en phosphates, ainsi qu'à une température élevée qui facilite la croissance de ces algues.

En général, le taux de prolifération de streptocoques fécaux et de coliformes fait que l'eau se situe dans la catégorie 1A et 1B ("Bonne" à "Assez bonne"), ces classes de qualité étant définies par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (selon des critères liés à l'alimentation humaine).

Remarquons aussi que le relief est particulièrement encaissé dans les vallées. La profondeur augmentant rapidement au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la berge, la végétation aquatique est peu ou pas développée.

FAUNE (AUTRE QUE LES OISEAUX)

Les poissons

Un inventaire a été réalisé dans la retenue par la société Hydro M en 1993-1994 (CSP et DDAF, comm. pers.). 18 espèces ont été recensées :

- Ablette (*Alburnus alburnus*)
- Anguille (*Anguilla anguilla*)
- Black-bass (*Micropterus sp*)
- Brème bordelière (*Blicca bjoerkna*)
- Brème commune (*Abramis brama*)
- Brochet (*Esox lucius*)
- Carassin (*Carassius carassius*)
- Carpe commune (*Cyprinus carpio*)
- Carpe miroir (*Cyprinus carpio*)
- Gardon (*Rutilus rutilus*)
- Goujon (*Gobio gobio*)
- Loche franche (*Noemacheilus barbatulus*)
- Perche (*Perca fluviatilis*)
- Poisson-chat (*Ictalurus nebulosus*)
- Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)
- Sandre (*Stizostedion lucioperca*)
- Tanche (*Tinca tinca*)

-Vairon (*Phoxinus phoxinus*)

Black-bass, Brochet, Carpes, Gardon, Tanche et Truite arc-en-ciel ont été réintroduites en 1987-1988. Les zones de frayères sont principalement localisées en amont de la retenue. Les périodes de reproduction s'étalent de février (Brochet) à mi-juillet (Brême).

Cette diversité et cette quantité piscicole entraînent une diversité d'oiseaux principalement piscivores (Grand Cormoran, Grèbe huppé, Héron cendré, Milan noir, Balbuzard pêcheur, Martin-pêcheur d'Europe), ainsi que de mammifères (Loutre d'Europe).

Les mammifères

Le milieu aquatique et le relief encaissé favorisent la présence de deux catégories de mammifères adaptés à ces milieux, à savoir :

- Ragondin (*Myocastor coypus*) et Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) pour le milieu aquatique
- Blaireau (*Meles meles*) et Genette (*Genetta genetta*) pour le relief encaissé.

Mais il semblerait que la création de ce barrage ne soit pas un élément favorable pour la Loutre qui affectionne davantage les cours d'eau et les étangs que les grandes étendues d'eau.

Il faut en plus rajouter à cela des espèces courantes telles que le Lapin de garenne et le Renard roux. Toutefois, à l'heure actuelle bon nombre d'espèces n'ont pas encore été inventoriées sur le site.

Les libellules

Aucun inventaire de libellules n'a été fait à ce jour, mais vu la profondeur importante de la retenue, la diversité d'Odonates est probablement très faible.

En revanche, il y a fort à parier que la situation des affluents et des pièces d'eau des abords est tout autre.

OISEAUX

109 espèces d'oiseaux ont été observées (voir liste en annexe de l'article). 36 espèces parmi les plus caractéristiques de ce type de milieu sont commentées ici.

Commentaires sur les espèces d'oiseaux¹

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

Un adulte a été noté le 1^{er} décembre 1993 par Benoît PERROTIN. Cette espèce n'est normalement signalée que sur le littoral, car préférentiellement marine. Toutefois, plusieurs intrusions continentales sont notées chaque hiver en France. D'ailleurs, Paul GEROUDET (1988) note que des individus isolés ou de petits groupes pénètrent à l'intérieur du continent, sur les lacs et les grands cours d'eau. Cette donnée semble être la première à l'intérieur des terres en Vendée.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Des individus isolés ont été vus à deux reprises sur le barrage du Marillet : un individu le 23 septembre 1995 et un individu les 6 et 9 janvier 1997 (Alain THOMAS), lors de la vague de froid.

Il est surprenant de noter des grèbes castagneux dans un milieu comme celui-ci. En effet, le Grèbe castagneux n'est pas attiré par les eaux poissonneuses comme celles de la retenue du Marillet, mais par les insectes aquatiques, par leurs larves, par les petits mollusques et crustacés, apparemment peu abondants sur le site.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Le Grèbe huppé est présent sur la retenue tout au long de l'année. Les effectifs varient de deux individus (le 21/02/95 et le 27/01/96) à 15 (le 30/08/94 et le 03/06/97). Il est possible de discerner des fluctuations régulières. En effet, en août-septembre, on assiste à une première vague de passage plus ou moins importante suivant les années (max. 15 en 09/94, 10 en 09/95, 10 en 08/96). Puis il faut attendre novembre-décembre pour assister à une deuxième vague après un "creux" en octobre. Ce passage est lui aussi variable, mais il semble qu'il soit amplifié par les vagues de froid ; ce fut le cas fin décembre 1996, où 14 individus étaient observés. Cette période de basses températures a probablement entraîné une migration forcée en provenance des Pays-Bas, de l'Allemagne, du nord-est de la France... En janvier, on ne note que peu d'individus ou tout au moins une baisse des effectifs, cela est à lier aux mouvements prénuptiaux.

La première vague prénuptiale a lieu fin février - début mars. Curieusement, le deuxième passage, en avril - mai, est généralement plus important que le précédent. Enfin, courant juin - juillet, les

¹ Les observations pour lesquelles la source n'est pas mentionnée ont été faites par l'auteur

individus restants (de l'ordre de 3 en 1997) sont non nicheurs.

En conclusion, le barrage du Marillet semble être utilisé par les grèbes huppés comme halte migratoire ainsi que comme site d'hivernage. La population autochtone et purement sédentaire est négligeable.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

Cette espèce n'est pas courante en Vendée, et elle ne fréquente en général que le littoral. Les observations à l'intérieur des terres sont rares. Le Grèbe jougris a néanmoins été vu deux fois sur la retenue du Marillet.

La première observation concerne un individu le 09/04/89 (anonyme), très probablement en plumage nuptial.

La seconde observation a été faite du 04 au 09/09/95 (minimum) et concerne un juvénile. Cette date, comparée à la date d'arrivée des hivernants sur le littoral, est très précoce.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

Beaucoup plus fréquent en Vendée que le précédent, il n'a été noté qu'une seule fois : un individu le 03/08/94. Cette rareté s'explique très certainement par la profondeur importante de la retenue et par le manque de végétation aquatique.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

La plupart des observations sont effectuées entre fin août et fin avril. On remarque une augmentation des effectifs en septembre-octobre (environ 30 individus) ainsi que fin février - courant mars (environ 30 individus). Les plus faibles effectifs sont constatés en juin.

Notons aussi le cas de la vague de froid de l'hiver 1996-1997, où une centaine d'oiseaux a séjourné sur la retenue (voir figure 1). Les basses températures avaient en effet provoqué le gel de nombreuses étendues d'eau des environs excepté le Lay, la carrière des Roches Bleues (Mareuil-sur-Lay) et le barrage du Marillet.

Tous ces oiseaux passent la nuit en dortoir, le plus proche étant situé à Morteveille (commune de La Couture), à environ 10 km à vol d'oiseau. On y compte à peine 200 individus.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Un individu a été observé le 23 septembre 1995.

Le petit nombre d'observations peut s'expliquer par le fait que les berges de la retenue ne répondent pas à la grande diversité du régime alimentaire de l'Aigrette garzette. En revanche, sur

les étangs des environs, cette espèce est notée plus régulièrement, lors du passage postnuptial.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Le Héron est vu toute l'année sur la retenue du Marillet, avec une diminution de la fréquence des observations vers les mois de mai, juin et juillet. Il s'agit de la période de nidification et les individus restent davantage localisés près des héronnières.

Notons que les effectifs maximaux sont inférieurs à 10, mais 14 individus ont été observés le 30/10/94 perchés sur un arbre, juste en aval du barrage.

La héronnière connue la plus proche est située en aval de Mareuil-sur-Lay (Lavert) où 9 nids ont été dénombrés en 1997.

Oie cendrée *Anser anser*

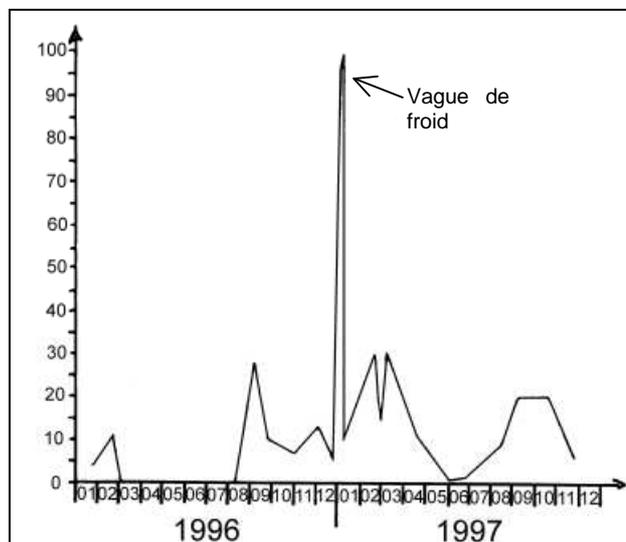


Figure 1 : Variation des effectifs de Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) sur la retenue du Marillet (Château-Guibert, Vendée)

Sur la retenue, deux observations ont été effectuées. L'une concerne des oiseaux en migration active (en vol) : environ 180 le 26/11/94. L'autre concerne un oiseau posé, le 25/02/96, probablement en halte migratoire car l'Oie cendrée ne peut trouver sa nourriture sur le site.

Canard siffleur *Anas penelope*

Sur la retenue, il est principalement observé en halte migratoire, avec un maximum de 26 oiseaux le 19 novembre 1994 (seule donnée concernant le passage postnuptial). Le passage pré-nuptial, s'échelonne de fin février à fin mars, avec la plupart du temps un seul individu, mais cependant 6 individus le 23/03/96.

Toutefois, la vague de froid de l'hiver 1996 - 1997 a forcé des canards siffleurs à se déplacer. Ainsi, 29 individus ont été observés le 2 janvier 1997, 22 le 3 et enfin 21 le 9.

De toute façon, les oiseaux observés sur le site ne seront jamais très nombreux, car ce canard brouteur exige des étendues herbeuses et humides, quasi absentes ici.

Canard chipeau *Anas strepera*

Les 4 observations ont toutes été faites lors de passages. Deux données concernent le passage postnuptial, avec 1 individu le 19 novembre 1994, et 5 le 9 décembre 1995. Quant au passage printanier, le Canard chipeau a été vu à deux reprises : 3 le 16 mars 1996 et 5 le 16 avril 1996.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Sur le barrage du Marillet, les effectifs sont plutôt faibles (le maximum est de 8 individus le 2 janvier 1997). Elle est notée lors des passages postnuptial (4 le 9 décembre 1995) et pré-nuptial (5 individus le 28 août 1996, 3 le 22 septembre 1996, 3 le 5 octobre 1996).

Le peu de données peut s'expliquer par le fait que cet oiseau n'apprécie pas trop ce type de plan d'eau profond et ouvert, et n'y viendra que forcé par une vague de froid. La Sarcelle d'hiver ne trouve sur ce site qu'une faible partie des éléments qui constituent son alimentation (végétaux, graines, petite faune aquatique).

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Il est présent sur la retenue en hivernage (cf. figure 3) à partir de fin août - début septembre, jusqu'en mars, avril, voire mai. Les effectifs sont assez faibles (maximum 6 le 09/12/95 pour l'hiver 1995-1996) et irréguliers. On remarque toutefois quelques pics (25 le 21 février 1995, sans doute en passage pré-nuptial ; 102 le 9 janvier 1997, en raison de la vague de froid).

On notera l'absence de couples nicheurs sur la retenue même. Le milieu ne s'y prête pas particulièrement et la nourriture de ce canard n'y abonde pas forcément.

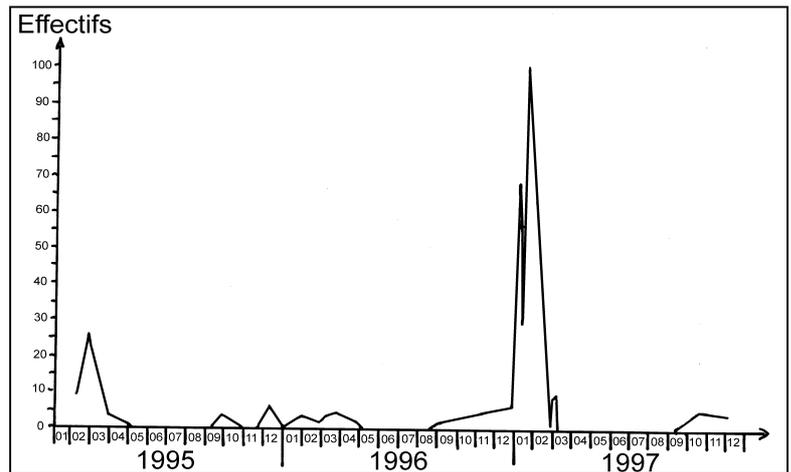


Figure 2 : Variation des effectifs de Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) sur la retenue du Marillet (Château-Guibert, Vendée)

Canard pilet *Anas acuta*

Cette espèce a la particularité (comme quelques autres) d'avoir un passage pré-nuptial intense et plus à l'intérieur du continent. Ce passage commence mi-février, atteint son point culminant entre le 15 mars et le 15 avril, puis s'estompe à la fin de ce mois. Ainsi, en 1996, 49 individus (le maximum) ont été vus sur la retenue le 16 mars, puis 37 le 23 mars.

Enfin, une observation est directement liée à la vague de froid de l'hiver 1996 - 1997. Il s'agit de 2 individus le 3 janvier 1997 (Alain THOMAS).

Canard souchet *Anas clypeata*

Les observations concernent essentiellement le passage pré-nuptial. Les premiers canards souchets sont notés dès le 15 février (en 1996, avec 10 individus, ce qui constitue le maximum), et les derniers le 16 avril 1996 (1 mâle). Une observation échappe à cette règle : 2 individus le 2 janvier 1997. Cela est encore dû à la vague de froid de l'hiver 1996-1997.

Là encore le milieu ne correspond pas aux exigences du Canard souchet, ce qui explique sa présence uniquement lors des passages migratoires.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

L'hivernage du Fuligule milouin n'est plus à prouver sur la retenue. En temps normal, environ 10 individus sont observés en janvier - février. On note un premier pic lors du passage postnuptial (14 individus le 09/12/95) et un second pic lors de la migration de printemps, beaucoup plus important : 30 le 4 février 1995 et 55 le 16 mars 1996. Mais la rigueur de l'hiver 1996-1997 en fit une exception. Jusqu'à 77 individus furent amenés



Le Grèbe huppé, présent toute l'année sur la retenue (Photo © F.Signoret LPO)

par la baisse de température le 28 décembre 1996. Un bon nombre stationna pendant quelque temps : 69 le 2 janvier 1997 et 72 le lendemain. Puis fin février, on retrouva des effectifs normaux pour cette période (14 le 25, 27 et 18/02/97).

Le milieu semble être plus favorable au Fuligule milouin qu'aux autres anatidés, mais les capacités d'alimentation (algues et mollusques) sont réduites, et le barrage reste une simple halte migratoire.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Sur la retenue, il est vu lors des passages postnuptial (6 individus le 19/11/94) et pré-nuptial (2 le 1^{er} mars 1996, 1 femelle le 16 mars 1996, 1 femelle le 16 avril 1996, 1 les 25 et 27 février 1997).

Toutefois, l'hiver rude de 1996-1997 a amené des Fuligules morillons : 7 individus le 28 décembre 1996 et 10 (maximum) le 2 janvier 1997.

Harle piette *Mergus albellus*

Une micro-invasion de cette espèce peu courante en Vendée s'est produite en février 1996 ; il y a ainsi eu 2 observations en Vendée dont une sur la retenue du Marillet. Il s'agissait d'une femelle qui stationna longuement : trouvée le 25 février 1996, elle fut revue pour la dernière fois le 26 avril 1996. Cette observation est l'une des plus tardives pour la Vendée.

Lors de la vague de froid de l'hiver 1996-1997, la retenue du Marillet, relativement profonde, ne fut pas complètement gelée (contrairement à de nombreux étangs). Une seule observation a été

faite lors de cette période, le 3 janvier 1997, et comme en 1996 elle concernait 1 femelle (Alain THOMAS).

Harle bièvre *Mergus merganser*

Il fut observé à 2 reprises sur la retenue : un vol de 5 femelles était observé le 28 décembre 1996 (signes précurseurs d'une invasion), puis, à la fin de la vague de froid, 1 femelle était vue posée le 6 janvier 1997.

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Il a été vu 2 fois. La première observation, le 8 août 1996, concernait 1 individu qui remontait la vallée du Marillet, et se mit à pêcher dans la retenue.

La deuxième observation a été faite le 5 septembre 1996. Un individu survola la retenue, essaya de pêcher, mais en vain.

C'est vraisemblablement la concentration en poissons qui attire des rapaces piscivores.

Faucon émerillon *Falco columbarius*

Une observation d'un individu a été faite le 2 janvier 1996 (au cœur de la vague de froid). Cette observation mérite d'être soulignée même si elle ne concerne pas un oiseau d'eau.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Deux observations ont été effectuées : le 12 novembre 1994, 1 individu a été vu d'un côté (vers Bellenoue, Château-Guibert), puis un autre (le même ?) vers la Rénière (Château-Guibert). Lors du premier "contact", l'oiseau chassait les laridés posés dans un champ. L'autre observation

concerne 1 individu en migration active (en vol) le 8 août 1996, ce qui est plutôt précoce.

Foulque macroule *Fulica atra*

Sur la retenue, la foulque est hivernante. Les toutes premières arrivent fin septembre (1 individu le 23/09/95). Le gros de l'arrivage a lieu en octobre. Puis elles repartent courant février-mars (la dernière : 26/03/95). Mais on peut remarquer quelques fluctuations : on note un premier passage en novembre-décembre (avec des effectifs de 107 le 26/11/94, 140 le 27/12/95), puis un deuxième courant février (99 le 04/02/95 et 60 le 25/02/96), moins important que le premier. Entre ces 2 pics, on observe des effectifs moindres de fin décembre à courant janvier (32 le 21/12/94 et 43 le 27/01/96) ce qui correspondrait peut-être à la population strictement hivernante.

Pour le cas de l'hiver 1996/97, on observe sans conteste un pic début janvier 1997 avec un maximum de 285 individus le 09/01/97. Mais il est curieux de remarquer des fluctuations importantes passant du simple au double dans les quelques jours qui ont suivi la vague de froid.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

Environ 70 individus en vol ont été vu depuis la retenue le 28 décembre 1996 ; c'est la seule donnée pour le lac du Marillet.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Quelques individus sont notés en fin d'été, le plus souvent posés. Durant l'hiver quelques oiseaux en vols viennent parfois se poser sur les prairies au sommet des pentes. Les effectifs d'oiseaux posés ne sont jamais très élevés : maximum d'environ 20 le 9 janvier 1997. Quelques maximums ont été notés en vol : environ 100 le 26 novembre 1994, environ 300 le 25 février 1996.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

La Bécassine des marais a été observée 2 fois. Le 21 février 1995, un individu décolle d'une sorte de crique sur la rive droite, au nord du barrage. Une autre observation concerne 1 individu en vol le 2 janvier 1997.

Courlis cendré *Numenius arquata*

2 observations concernant des oiseaux en vol ont été effectuées à partir de la retenue : 1 individu le 27 janvier 1996, 1 individu le 25 février 1996.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Seules 3 observations ont été effectuées : 10 individus le 19 septembre 1994, 1 individu le 26 mars 1995, 2 individus le 4 septembre 1995

Deux de ces données concernent le passage postnuptial qui est le plus important. Le peu de données est à relier au manque de vasières planes et de pentes faibles permettant un envasement où les limicoles pourraient trouver leur nourriture.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

On le voit de juillet (1 individu le 27/07/94) à avril (minimum 1 le 21/04/95). 2 observations ont été faites durant le mois de décembre : 1 individu le 27 décembre 1995, 2 individus le 8 décembre 1996.

Il n'y a aucune donnée en janvier. On ne peut donc prouver un hivernage complet. Les maximums notés sont de 4 le 4 septembre 1995 et 4 le 13 août 1996.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Un adulte a été observé le 8 novembre 1996 parmi des mouettes rieuses. Précisons que les observations de cette espèce à l'intérieur des terres sont rares.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Elle est observée de juillet à avril (cf. figure 3). On remarque nettement des pics en novembre avec des effectifs de l'ordre de 400 individus (les 18/11/95, 01/11/96 et 19/10/97) ; mais le maximum observé est d'environ 1 500 individus le 19 novembre 1994.

Goéland cendré *Larus canus*

Il y a eu seulement 2 observations : 1 individu le 27 janvier 1996, 1 immature le 3 janvier 1997 (Alain THOMAS).

Goéland brun *Larus fuscus*

On l'observe de septembre à janvier sur la retenue. Les effectifs ne sont jamais très importants (de 1 à 5), on note toutefois des maximums durant le mois de novembre : 36 individus le 19 novembre 1994, 11 le 18 novembre 1995, environ 50 le 1^{er} novembre 1996.

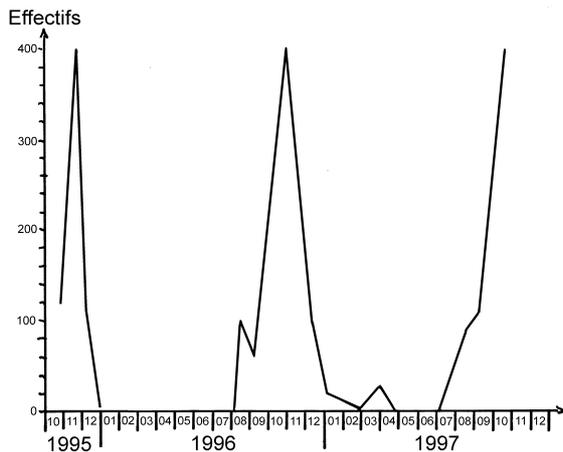


Figure 3 : Variation des effectifs de Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) sur la retenue du Marillet (Château-Guibert, Vendée)

Goéland argenté *Larus argentatus*

Il a été vu à 5 reprises : 10 (le maximum) le 19 novembre 1994, 4 le 18 novembre 1995, 1 juvénile le 29 août 1996, 1 le 2 janvier 1997, 3 le 4 septembre 1997.

On remarquera que là encore la période la plus favorable à l'observation du Goéland argenté (comme des autres laridés réguliers) est le mois de novembre, ce qui correspond au passage postnuptial.

Goéland leucopnée *Larus michahellis*

Il a été observé à 2 reprises : 1 individu le 3 août 1994, 1 le 17 août 1997.

On peut remarquer que les observations ont toutes été faites pendant le mois d'août et que cette espèce est peu courante à l'intérieur des terres en Vendée.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Une observation, d'un seul individu, a été faite lors du passage postnuptial, le 9 septembre 1995.

Sterne naine *Sterna albifrons*

Elle a été vue une fois : 1 adulte le 3 juillet 1997. Cette donnée est probablement la plus éloignée de la côte pour la Vendée.

CONCLUSION

Comme on peut le voir, la retenue du Marillet n'est pas un site d'intérêt exceptionnel pour les oiseaux d'eau. Son importance est secondaire pour ce qui est des haltes migratoires et de

l'hivernage. On peut toutefois remarquer qu'elle joue un rôle non négligeable en cas de basses températures : rappelons que lors de l'hiver 1996-1997, elle fut l'une des rares étendues d'eau à ne pas être entièrement gelée.

La retenue ne présente que très peu d'intérêt pour la nidification des oiseaux d'eau. Mais une colonisation végétale des berges pourrait la favoriser pour certaines espèces.

De plus, il aurait été souhaitable d'interdire la circulation d'embarcations sur la basse principale. Cela aurait évité certains dérangements, d'autant plus que d'autres parties relativement larges de la retenue auraient pu convenir à la pratique de la voile et de la pêche sur embarcation. Mais il est hélas trop tard, un embarcadère donnant accès à la basse principale a été construit durant l'hiver 1996-1997...

Quoi qu'il en soit, je lance un appel aux ornithos mais aussi aux naturalistes au sens large à se pencher de plus près sur l'autre extrémité du barrage. Cela concerne les abords de l'Épinay sur la commune de Saint-Florent-des-Bois. Alors, avis aux amateurs et bonnes obs !!!!

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pu m'aider (parfois m'encourager) à rédiger cette étude. Il s'agit de : Olivier ALLENOU, Sandra BOTTO, Christophe BROCHARD, Gérard FOURNIER, Julien et Christian GONIN, S. GUERIN, M. LANET, Jean-Paul PAILLAT, Pierre et Marc TESSIER, Alain THOMAS, Théophile YOU.

Je remercie aussi l'équipe de la Compagnie Générale des Eaux pour m'avoir consacré un peu de son temps.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme, 1983 - Observations ornithologiques en Vendée en 1981, 1982 et 1983. *La Gorgebleue*, 5 : 27-34.

Bureau du GOV, 1984 - Actualités ornithologiques du 30 novembre 1983 au 15 septembre 1984. *La Gorgebleue*, 6 : 48-62.

GEROUDET P., 1988 - *Les Palmipèdes*. Delachaux et Niestlé, Coll. Les Beautés de la Nature, Neuchâtel - Paris, 288 pages.

GONIN C., 1988 - Actualités ornithologiques de janvier à décembre 1987. *La Gorgebleue*, 8 : 57-94.

GONIN C., 1990 - Actualités ornithologiques de janvier à décembre 1989. *La Gorgebleue*, 10 : 59-103.

- GONIN C., 1991 - Actualités ornithologiques de janvier 1990 à juin 1991. *La Gorgebleue*, 11 : 27-77.

- GONIN C., 1992 - Actualités ornithologiques de juillet 1991 à juin 1992. *La Gorgebleue*, 12 : 39-78.

- GONIN C., 1993 - Actualités ornithologiques de juillet 1992 à juin 1993. *La Gorgebleue*, 3 : 71-99.

- GONIN C., 1995 - Actualités ornithologiques de juillet 1993 à juin 1994. *La Gorgebleue*, 14 : 59-89

- Groupe Ornithologique de Touraine, 1997 - *Faits marquants de 1997*. 17^{èmes} rencontres régionales d'ornithologie, 23 novembre 1997, Cantenay-Epinard (49) (communication orale).

- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Mareuil-sur-lay, non daté - Le barrage et l'usine du Marillet.

Sylvain VRIGNAUD
48 bis rue Félix Mathé
03000 MOULINS
Tél : 04 70 34 96 45
e-mail : S.VRIGNAUD@oreka.com

**ANNEXE : Liste des oiseaux observés entre janvier 1994 et décembre 1997 sur la retenue du Marillet
(Château-Guibert, Vendée)**

Plongeon catmarin (<i>Gavia stellata</i>)	Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>)
Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i>)	Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)
Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>)	Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)
Grèbe jougris (<i>Podiceps griseigena</i>)	Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)
Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>)	Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)
Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)
Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)
Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)	Bergeronnette de Yarell (<i>Motacilla yarellii</i>)
Canard siffleur (<i>Anas penelope</i>)	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)
Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>)	Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)
Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)	Rouge-gorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)
Canard pilet (<i>Anas acuta</i>)	Rouge-queue à front blanc (<i>Phoenicurus ochruros</i>)
Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>)	Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>)
Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>)	Tarier pâtre (<i>Saxicola torquata</i>)
Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>)	Traquet motteux (<i>Oenanthe oenanthe</i>)
Harle piette (<i>Mergus albellus</i>)	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)
Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>)	Grive litorne (<i>Turdus pilaris</i>)
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)
Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	Grive mauvis (<i>Turdus iliacus</i>)
Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)
Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	Hypolaïs polyglotte (<i>Hypolaïs polyglotta</i>)
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)
Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)
Perdrix rouge (<i>Alectoris rufa</i>)	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)
Faisan de Colchide (<i>Phasianus colchicus</i>)	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)
Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	Roitelet huppé (<i>Regulus regulus</i>)
Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)	Roitelet triple-bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>)
Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)	Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>)
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	Gobemouche noir (<i>Ficedula hypoleuca</i>)
Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>)	Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)
Chevalier culblanc (<i>Tringa ochropus</i>)	Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)
Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>)	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)
Mouette mélanocéphale (<i>Larus melanocephalus</i>)	Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)
Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)	Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)
Goéland cendré (<i>Larus canus</i>)	Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)
Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>)	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>)
Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>)	Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>)
Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)
Sterne naine (<i>Sterna albifrons</i>)	Étourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)
Tourterelle des bois (<i>Streptopelia decaocto</i>)	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)
Tourterelle turque (<i>Streptopelia turtur</i>)	Pinson du nord (<i>Fringilla montifringilla</i>)
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)
Martinet noir (<i>Apus apus</i>)	Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)
Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Tarin des aulnes (<i>Carduelis spinus</i>)
Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Bruant zizi (<i>Emberiza cirulus</i>)
Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)	